

Mise en situation – le cas de JAMILA, 16 ans

Père : M. Ali

Mère : Mme Nasiba

Vous êtes invité à intervenir pour préparer le retour à domicile d'une jeune de 16 ans après un placement temporaire de deux mois à la suite d'une ordonnance du tribunal de la jeunesse.

Jamila est arrivée au Québec à l'âge de 3 ans. Ses parents sont originaires d'un pays du Moyen-Orient et ont immigré au Canada il y a 13 ans. Son frère, Mohammed, âgé de 7 ans est né au Québec. Les parents ont appris le français et se considèrent bien adaptés à la société d'accueil. Ils gardent certaines traditions de leur pays et leurs croyances religieuses sont un marqueur important de leur identité. La famille est musulmane pratiquante et, même si sa mère porte le voile, Jamila choisit de ne pas le porter, ce qui a été respecté par ses parents. Toutefois, son père refuse que Jamila fréquente tout garçon qui ne soit pas musulman. La mère reste silencieuse par rapport à cela, car elle considère que l'autorité du père prévaut dans les relations familiales.

La situation familiale s'est détériorée davantage il y a trois mois, lorsque le père, en revenant du travail, a surpris Jamila avec un copain à la maison. Le jeune Juan, dont Jamila se dit amoureuse, est originaire de l'Amérique latine et sa famille est catholique.

Le père n'arrive pas à exprimer clairement ses idées, ses préoccupations et à identifier ses émotions lorsqu'il se sent confronté par les comportements ou les paroles de Jamila. Souvent, il s'emporte et lève le ton pour imposer son autorité parentale. Devant cette situation, il a confisqué le cellulaire de sa fille, a imposé un couvre-feu et lui a interdit toute sortie autre que celle d'aller à l'école. Ceci n'a fait qu'accroître les sentiments d'injustice et de frustration que Jamila ressentait déjà à l'égard de son père. Elle s'est sentie incomprise et a eu l'impression que son père ne l'aime pas. Quelques jours après, Jamila a fugué, quittant le domicile.

La famille a contacté les autorités. Durant la semaine suivante, ses parents étaient inconsolables. Son père a arrêté d'aller au travail et ne faisait que chercher sa fille jour et nuit. Retrouvée, Jamila a été prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse. À l'échéance de son placement, le dossier est pris en charge par une intervenante du CLSC. Celle-ci a rencontré la jeune et les parents séparément, afin d'accueillir leur point de vue et saisir les besoins de chacun d'entre eux. À la suite de quoi, l'intervenante leur a proposé de réaliser un processus de médiation avant le retour de Jamila au domicile, qu'ils acceptent.

Profil des personnages en lien avec les constats qui ont émergé de la médiation

Jamila, 16 ans

Jamila est intelligente, déterminée et sensible. Elle comprend que ses parents ont des craintes relatives à son avenir et sa sécurité. Elle adhère aux valeurs culturelles et religieuses que ses parents lui transmettent, mais elle se sent parfois contraintes par des demandes qui lui semblent injustes et décalées en regard de la nouvelle société dans laquelle ils vivent. Jamila ne voit pas de mal à fréquenter un jeune homme d'une autre religion et origine que la sienne. Elle se sent parfois tiraillée entre son réseau d'amis multiculturels et ses parents, surtout son père qu'elle trouve parfois trop rigide. Après sa fugue et son séjour en centre d'accueil, elle souhaite revenir dans sa famille. Toutefois, elle espère faire valoir son point de vue concernant son besoin de liberté et ses choix de fréquentation.

M. Ali, le père

M. Ali est travailleur et très investi dans son rôle de pourvoyeur et protecteur pour sa famille. Lorsqu'il a eu l'occasion de mettre sa famille à l'abri de la précarité il y a plus de 13 ans, il n'a pas hésité. Pourtant, il ressent de la nostalgie quand il pense à son pays d'origine. Malgré les années, il ne se sent pas encore chez lui ici. Il reproche à la société d'accueil d'être trop permissive, donnant des libertés aux jeunes qui lui semblent inconcevables. Heureux que sa fille soit saine et sauve, il est ouvert à discuter avec elle. Par contre, il compte rester « maître à bord » concernant le droit ou non d'inviter des inconnus à la maison et faire valoir la pertinence de ses valeurs.

Mme Nasiba, la mère

Mme Nasiba est de nature douce et réservée. Elle observe beaucoup et intervient quand elle estime que ça va trop loin. Cette fois-ci, elle a bien l'intention de faire partie de la discussion entre son mari et sa fille. Très attachée à ses enfants, elle souhaite que sa fille revienne à la maison et qu'ils trouvent ensemble un terrain d'entente. Elle est très investie dans sa religion et souhaite préserver les traditions, mais pas au prix de la perte de sa fille.